

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 22 août 2019

Le 22 août 2019, à 18h30, s'est réuni le conseil municipal dans la salle de la mairie, suivant la convocation adressée le 19 août 2019.

Etaient Présents : Mmes Marie-Christine DURAND – Marlène NEVISSAS – Marie-Jeanne BARTH
– Louise CHAMPION
MM Jean-Jacques GARDANT – Vincent CERVINO – Pascal VINCENT

Absente : Mme Gaëlle BRIEND

Secrétaire de séance : M. Vincent CERVINO

-Délibération relative à la création d'un service commun de remplacement au secrétariat de mairie

La maire expose au conseil la délibération du conseil communautaire du 14 mars dernier portant sur la création d'un service commun mutualisé de remplacement de secrétariat de mairie et sur la validation de ses modalités financières. Cette délibération propose un paiement à l'heure en fonction de l'utilisation réelle du service, si besoin.

Adopté à l'unanimité.

- Délibération relative à la réforme du réseau des trésoreries et fermetures envisagées

La maire expose aux conseillers que, après réception d'un courrier conjoint de l'AMF 07 et des maires ruraux, sur les 15 trésoreries actuelles, douze seront supprimées et il ne restera plus que trois postes comptables en 2022. (Aubenas, Privas et Annonay) Cette destruction du réseau sonne comme un abandon du service public en milieu rural et entraînera à terme un anonymat des communes, une relation inexistante entre l'ordonnateur et le comptable, une diminution du conseil aux élus, des retards de paiements aux entreprises...

L'augmentation du nombre de points d'accueil de proximité mis en avant est un leurre. En effet, ils seraient implantés dans des maisons de services au public, ce qui impliquera un transfert de charges de l'Etat sur les collectivités qui les gèrent, et la présence épisodique de conseillers.

Des locaux construits ou aménagés pour les trésoreries, une fois les services partis, continueront à être à la charge des communes, sans compensation.

Les employés devront aller travailler à des distances très éloignées, la concertation de 4 mois annoncée n'a pas lieu d'être alors que les agents ont déjà été invités à établir leur demande de mutation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la proposition de s'opposer totalement et fermement à cette réforme, par 6 voix pour et une abstention, et demande le maintien de la trésorerie de Vallon Pont d'Arc.

-Questions diverses :

-Situation budgétaire :

Un petit dépassement de 233.20 € a lieu pour l'achat du terrain de M. Massiera. (aménagement parking)
Un besoin est aussi nécessaire pour terminer le paiement de la signalétique. Une D.M (décision modificative du budget) est donc envisagée afin d'alimenter le chapitre 21 en section investissement en virant la moitié du montant des crédits inscrits au chapitre 022, -dépenses imprévues -soit 7500 €.

-Réunion avec le sous-Préfet concernant les gens du voyage :

Une réunion de médiation est envisagée afin de faire le point sur ce dossier envoyé complet en préfecture.

- Apéritif des touristes le vendredi 13/09 à 19h au bar des associations.
- Feux d'artifice : ils seront tirés le 14 septembre, avec buvette et bal.
- Bilan étude assainissement : venue de M. Coste , référent de la société Alliance. Suite à l'étude réalisée par Alliance, le réseau d'eaux usées est globalement sain malgré certains écrasements constatés qui vont nécessiter un curage régulier. Le réseau d'eaux pluviales doit être contrôlé. Les agents communaux réaliseront certaines vérifications pour déceler éventuellement des dysfonctionnements qui peuvent relever de la responsabilité du propriétaire ou de la commune.
- Route de l'aérodrome : M. Roux de la CCGA est venu. La réfection de la partie la plus dangereuse va être réalisée à l'automne par l'entreprise Laupie, pour environ 6000 €.
- La réfection de voirie sur le chemin des Bras a coûté 38 439 €.
- Une réunion publique pour le P.A.D.D (plan d'aménagement et de développement durable) aura lieu le 25 ou 26 septembre, à préciser.
- Le Département lance un appel à manifestation d'intérêt pour l'achat de mobilier vélo. (supports vélo) une réponse est à donner pour le 15 octobre.
- Un journal municipal sera réalisé d'ici la fin de l'année.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h.